

ECO PHARMA

Source régionale de santé et de bien-être



Certificat de prestations garanties

Découvrez ici tous les moyens par lesquels nous contribuons chaque jour à alléger vos dépenses de santé :

- ✓ Avec votre **ECOPASS** vous cumulez des points sur tous vos achats, ordonnances y compris.
- ✓ Nous octroyons 2,5 % de rabais aux assurances maladies auxquelles nous facturons vos traitements, vous évitant l'avance de frais.
- ✓ Désormais, nous vous offrons 2,5% de rabais pour tout règlement cash (Maestro & Postcard admises) de vos ordonnances (médicaments A et B de la LS jusqu'à CHF 500.-).
- ✓ Nous initions les nouveaux traitements par des emballages de petite taille (sauf ordre contraire) pour éviter le gaspillage.
- ✓ Nous renouvelons en principe les traitements chroniques par des grands emballages plus économiques.
- ✓ Nous vous proposons dans les cas opportuns des médicaments génériques moins chers.

ECOPRIX

Avec les **ECOPRIX** vous bénéficiez d'une sélection de produits de marques à prix doux.

Médicaments à renouveler selon les ordonnances que vous nous avez transmises :



Vos tickets de caisse vous renseignent sur le cumul de vos points et les rabais !

Dans notre pharmacie nous vous garantissons des prestations de qualité, indispensables pour votre sécurité :

- ✓ Nous vous avons remis uniquement des médicaments dont la qualité est certifiée par les organes officiels de contrôle.
- ✓ Nous avons vérifié la conformité de votre prescription.
- ✓ Nous avons contrôlé que le dosage et la forme galénique de votre/vos médicament-s vous conviendront.
- ✓ Pour supporter au mieux votre nouveau traitement nous vous avons expliqué le meilleur mode d'administration de votre/vos médicament-s.
- ✓ Nous avons contrôlé que votre traitement n'engendre pas de graves incompatibilités avec d'autres médicaments que nous vous avons délivrés depuis trois mois (= vision d'ensemble).
- ✓ Nous sommes à votre disposition et avons répondu à vos questions.

Au besoin n'hésitez pas à :

- demander un entretien dans notre espace de confidentialité.
- faire appel à nos pharmaciens.
- nous demander des brochures gratuites sur des sujets de santé.

Nos prestations sont le prix de votre sécurité, c'est pourquoi elles sont remboursées par TOUTES les assurances maladie.

Vérifié par :

Préparé par :

à votre service

